

Les Jeunes Libéraux de l'Ontario

**Les politiques de la Fête Estivale
des JLO 2008**

8 au 10 août, 2008

University of Guelph, Guelph, Ontario



Chris Drew, Directeur de politiques des JLO – chris@oyl.org

Parlement portant sur les Politiques des JLO 2008

Parlement portant sur les Politiques du sud-ouest, Guelph, Ontario - le 19 avril 2008

Hôtes: Jeunes libéraux de l'Université de Guelph

Parlement portant sur les Politiques de la région de l'est, Ottawa, Ontario - le 19 avril 2008

Hôtes: Jeunes libéraux d'Ottawa-Vanier

Parlement portant sur les Politiques de la région de Toronto, Toronto, Ontario - le 17 mai 2008

Hôtes: Jeunes libéraux d'Etobicoke

Parlement portant sur les Politiques de la région du sud-central, Brantford, Ontario - le 24 mai 2008

Hôtes: Jeunes libéraux de Brantford

Parlement portant sur les Politiques de la région central, Aurora, Ontario - le 25 mai 2008

Hôtes: Jeunes libéraux de Newmarket-Aurora

Parlement portant sur les Politiques de la région du nord, de phase et en ligne - le 8 juin 2008

Hôtes: Jeunes libéraux du Nord de l'Ontario

Nombre total de politiques = 18

Nombre total de politiques provinciales = 11

Nombre total de politiques fédérales = 7

A) Renouveau du modèle canadien de financement pour les populations autochtones (Fédéral)

Soumis par : Ryan Singh, Jeunes Libéraux de Glendon et Ryan Dunn, Jeunes Libéraux St. Paul's

ATTENDU QU'il y a couramment, une marge significative entre les normes de vie pour les autochtones canadiens et les normes de vie pour le reste du Canada;

ATTENDU QU'un investissement considérable en éducation, logement et infrastructure, services de santé, et ressources humaines pour les autochtones canadiens est en besoin afin de fermer la marge des normes de vie et afin d'arrivé à stimuler un développement économique;

ATTENDU QUE le Parti Libéral de l'Ontario est commis à des normes de vie égale et équitable pour toute la population du Canada;

IL EST RÉSOLU QUE le Parti Libéral de l'Ontario fasse pression pour le Renouveau du modèle canadien de financement pour les populations autochtones afin de corriger la marge existante des normes de vie;

IL EST OUTRE RÉSOLU QUE le nouveau modèle de financement s'adresse à des endroits clés tel que l'éducation, services de santé, logement et infrastructure, et ressources humaines.

Recherches supplémentaires : Renouvellement du modèle canadien de financement pour les populations autochtones (Fédéral)

About the Kelowna Accord

On November 25, 2005, a national process of Aboriginal policy negotiation was concluded in Kelowna, British Columbia. At this First Ministers Conference on Aboriginal Affairs, the Prime Minister and the premiers agreed on a five-year, \$5 billion plan to improve the lives of First Nations, Metis, and Inuit peoples. Originally entitled: *First Ministers and National Aboriginal Leaders: Strengthening Relationships and Closing the Gap*, the plan would be more commonly known as the Kelowna Accord. The successful implementation of the Kelowna Accord would have seen the standard of living gap catch up to the rest of Canada by 2016. The Accord was hailed as a breakthrough for all aboriginal people. However, seventy-two hours later, Prime Minister Martin's budget was defeated, and the Kelowna Accord never came to fruition.

Investments in the Accord

The Kelowna Accord addressed some of the more pertinent issues with living standards for aboriginal people in Canada. The following is a brief summary of the investments and initiatives:

Relationships and Accountability

In the area of relationships and accountability the primary aspects of the plan were as follows:

- Implement all commitments at the First Ministers Meeting provincially in close conjunction with regional First Nations, Metis, and Inuit groups.
- Establish regional key performance indicators and monitor progress.
- An annual two-day meeting between Aboriginal Affairs ministers and national Aboriginal leaders, including a First Nations forum, a Metis forum, and an Inuit forum.

Education

According to a 2007 report from the Centre for the Study of Living Standards, in 2001, 52.2% of Aboriginal Canadians 15 and over were high school graduates, compared to nearly 70% of non-Aboriginal Canadians. Moreover, only 23% of Aboriginal people aged 18 to 29 reported having completed their post-secondary education, compared to 43% in the rest of Canada.

This divide has a direct impact on labour force participation and standard of living. This gap also represents a void of cultural capital within the aboriginal community.

The protection of the aboriginal identity in the educational process is paramount to maintaining a cultural identity in Canada, however without significant capital investments these objectives will not be achieved.

The Kelowna Accord called for a \$1.8 billion investment in education in order to:

- increase the high school graduation rate of aboriginal people to equal the rest of Canada (22,000 more high school graduate over the next 5 years)
- increase the post-secondary completion rate by 50% (14,800 graduates in the next 5 years and 37,000 graduates over the next 10 years)

Health Care

Health issues facing aboriginals have a significant impact on the standard of living gap. According to a Prime Minister's Office report in 2005, the infant mortality rate among aboriginal people was 20% higher than the rest of Canada; aboriginal people were three times more likely to have type 2 diabetes; and the suicide rates of aboriginal people was anywhere from 3 to 10 times more common than the rest of Canada.

Each of these health issues represents a significant problem given the advancements in healthcare and health education.

The Kelowna Accord called for a \$1.3 billion investment in health care for aboriginal people in order to:

- reduce child mortality, child obesity, diabetes and youth suicide by 20% over a five year period
- double the number of health care workers by 2016; specifically 150 doctors and 1,200 nurses)

Housing and Infrastructure

Estimates calculated by the PMO project that the on-reserve housing shortage is 20,000 to 35,000 units and increasing. Off the reserve, aboriginal people have a 76% higher housing need than the rest of Canada. Moreover, on-reserve, one of the greatest threats to the well being of aboriginal people is the purity of the drinking water for people.

To alleviate the housing and infrastructure concerns, the Kelowna Accord called for \$1.6 billion to:

- reduce the on-reserve housing deficiency by 40% over the next 5 years.
- reduce the off-reserve housing access gap by 50% over the next 5 years.
- earmark \$400 million to address the need for clean water.

Human Resource Investment

According to Statistics Canada, in November 2005, the unemployment rate for aboriginal people was 19.1% (off-reserve) and 29% (on-reserve) with a median income of \$16,000 / year. Whereas, the rest of Canada, at this time, had an unemployment rate of 7.4% with a median income of \$25,000.

Politiques de la Fête Estivale 2008 des JLO

The Kelowna Accord called for a \$200 million investment in human resources in order to:

- increase aboriginal employment levels by 30% over the next 5 years
- increase the median income for aboriginal people by \$4,500 over the next 5 years.
- introduce internet access to 250 aboriginal communities over the next ten years.

The Numbers

Below is a financial breakdown of the \$5 billion investment in the Kelowna Accord

(in \$ Millions)	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Total
Education	95	264	408	484	549	1800
Housing and Infrastructure	500	275	275	275	275	1600
Human Resource Investment	40	40	40	40	40	200
Health Care	137	218	309	320	331	1315
Other	39.5	32.5	32	27	39	170
Total	811.5	829.5	1064	1146	1234	5085

Numbers Related to the Policy

Since the Kelowna investment projections were done in 2005, it is naïve to think that an identical investment would yield a similar outcome. Below is a projected investment chart according to the CPI increases from November 2005 to March 2008.

(in \$ Millions)	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Total
Education	99	276	427	506	574	1882
Housing and Infrastructure	523	288	288	288	288	1673
Human Resource Investment	42	42	42	42	42	209
Health Care	143	228	323	335	346	1375
Other	41	34	33	28	41	178
Total	848	867	1112	1198	1290	5316

(The CPI index for November 2005 is 107.7 and March 2008 is 112.6. This yielded an inflation index of 1.04549675)

B) Augmentation de l'assistance plus précoce et de l'information sur l'éducation post-secondaire (Provincial)

Soumis par : Ryan Dunn, Jeunes libéraux St. Paul's

ATTENDU QUE les étudiant(e) s à faible revenu tendent à avoir un bas pourcentage de participation au niveau de l'éducation post-secondaire;

ATTENDU QUE des initiatives gouvernementales récentes cherchent à adresser les barrières financières de l'éducation post-secondaire envers les étudiant(e) s à faible revenu;

ATTENDU QUE les étudiant(e) s à faible revenu n'ont pas accès au même capital culturel que les étudiant(e) s à revenu moyen et élevé;

ATTENDU QU'une assistance plus précoce et qu'une augmentation de l'information disponible sur l'éducation post-secondaire pour les étudiant(e) s à faible revenu peut réduire la lacune en capital culturel; alors,

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral de l'Ontario cherche à augmenter l'assistance plus tôt et l'information sur l'éducation post-secondaire pour tous les étudiants du primaire en 7^{ième} et 8^{ième} année.

Recherches Supplémentaires: Augmentation de l'assistance plus précoce et de l'information sur l'éducation post-secondaire (Provincial)

Definitions

Cultural Capital: The concept of cultural capital is simple: children pick up the attitudes, habits and modes of thought and speech from one's parents and other family members. Therefore, parents and family members who are educated tend to have a greater degree of cultural capital. Moreover, parents who are educated tend to have higher income levels. Therefore, income tends to be, but not always, directly correlated to education levels.

Relevance

The concept of cultural capital affects children in two ways: vocabulary and comprehension, and ambition.

Vocabulary and Comprehension

Children from more educated families tend to hear more words than those from poorer families, in that same vein, the level of discussion that occurs and the comprehension of abstract ideas that children pick up is increased. Evidence shows that at age 15 students from more educated families have a higher reading comprehension than those in poorer families. In Canada, this gap is equivalent to one year in schooling. This gap can curtail the participation rates of youth from poorer families because of the classroom divide that occurs.

Ambition

Children who come from educated families are assumed to take the same educational path as their parents. At a very early age it is projected that children will go off and complete at least one post-secondary degree. This is not the same for students who come from families without post-secondary education. The assumption that one will go on to pursue post-secondary studies subconsciously shapes the way they approach their studies, namely, high school is a step before university. In order to take that step certain academic standards must be achieved.

The Power of Information and Early Outreach

Early outreach programs such as Head Start and No Child Left Behind are aimed at closing the cultural capital gaps. These programs aim at giving students the necessary skills, confidence, and environment to examine all possibilities with the utmost potential. More recently, Dr. Phil Oreopoulos from the University of Toronto has been conducting research about financial information and behavioral changes among low income families. He has started to expand his research to measure the impact of information on post-secondary participation. Preliminary results from the financial information study indicates that low-income families tend to have less information about social services and financial assistance than middle and high income families. The preliminary research

about education and information indicates that low-income families do not possess accurate information about the costs and benefits to education.

References

Looker, Dianne, and Graham S. Lowe, 2001 “Post-Secondary Access and Student Financial Aid in Canada: Current Knowledge and Research Gaps,” A Background Paper for a Canadian Policy Research Networks Workshop on Post-Secondary Access and Student Financial Aid, 1 February 2001, Ottawa.

Oreopoulos, Phil (2006). “Does Human Capital Transfer from Parent to Child? The Intergenerational Effects of Compulsory Schooling” (with Marianne Page and Ann Stevens) *Journal of Labor Economics*, Vol. 24, No. 4, October 2006, pp. 729-760.

Oreopoulos, Phil. “Helping Complete College Financial Aid Applications: Evidence from a Randomized Trial with H&R Block” (with Eric Bettinger and Bridget Long) (in progress)

Usher, Alex (1998). “Income-Related Barriers to Post-Secondary Education,” Council of Ministers of Education, Canada Working Paper as part of Postsecondary Education Project, Learner Pathways and Transitions, October, 1998.

C) Renversement de l'interdiction de la donation d'organe venant des hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes

Soumis par : Aaron GlynWilliams, Jeunes Libéraux de Toronto Centre en collaboration avec Michael Peiz, Jeunes Libéraux de University of Western Ontario

ATTENDU QUE le Canada souffre d'un grave manque d'organes et maintient un des plus bas taux de donation d'organes dans le monde;

ATTENDU QUE des milliers de Canadiens attendant dans l'espoir pour des organes;

ATTENDU QUE tous les organes donnés subissent les essais approfondis pour prévenir la transmission du VIH/SIDA, de l'Hépatite-C, et d'autres maladies débilitantes;

ATTENDU QU'il n'y a aucun cas reporté dans lesquels les destinataires d'organe ont été affectés par le VIH/SIDA ni l'Hépatite-C des organes donnés par des homosexuels;

ATTENDU QUE selon les recommandations de la communauté médicale du Canada, des efforts devraient être émis afin de se concentrer sur les activités sexuelles dangereuses contrairement à l'orientation sexuelle;

ATTENDU QUE la stipulation de Santé Canada que les hommes gays qui se sont engagés dans des activités sexuelles depuis 1977 ne peuvent faire donation d'organes est contre-productif et empêche la crédibilité d'information scientifique, d'ailleurs, de telles politiques évitent de se concentrer sur les pratiques sexuelles non prudente dans la communauté hétérosexuelle;

ATTENDU QUE l'interdiction fédérale des donations d'organes venant des homosexuels masculins favorise les stéréotypes négatifs de la communauté gay;

ATTENDU QUE l'interdiction des donations d'organes masculins gays réduit d'avantage le nombre d'organes disponibles pour les transplantations; donc,

IL EST RÉSOLU QUE les récentes interdictions sur les donations d'organes venant HSH soit changées;

IL EST OUTRE RÉSOLU QUE Santé Canada doit recentrer ses efforts envers ses programmes d'éducation sur les activité sexuels risqués pour tous les groupes, indépendamment de leur sexualité; et,

IL EST OUTRE RÉSOLU QUE Santé Canada favorise égalité et tolérance chez tous les Canadiens, et que toutes décisions concernant des politiques, comme celle-ci, soient consultées avec la communauté médicale canadienne.

D) Politique pour avoir *une journée nationale d'action* pour supporter l'implémentation d'un plan national de services de garde au Canada.

Soumis par : Association des Jeunes Libéraux Fédéraux d'Ottawa-Centre

ATTENDU QUE le premier ministre Dalton McGuinty a identifié la réduction de la pauvreté comme l'une des priorités du gouvernement et qu'il continue de fournir un financement supplémentaire pour soutenir les familles et les personnes les plus dans le besoin;

ATTENDU QUE les Jeunes Libéraux de l'Ontario sont également consacrés à la réduction de la pauvreté en Ontario;

ATTENDU QUE les enfants et les jeunes sont touchés de manière disproportionnée par la pauvreté;

ATTENDU QUE les provinces ont besoin de l'appui du gouvernement fédéral dans la lutte contre la pauvreté et la lutte contre les problèmes de garde d'enfants;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral doit reconnaître le besoin impérieux pour un plan national de garde d'enfants efficace en vue d'aider les familles de travailleurs;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral détient les ressources nécessaires ainsi que le soutien des intervenants pour mettre en œuvre un plan national de garde d'enfants pour tous les Canadiens;

ATTENDU QUE l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance a exprimé sa honte envers le gouvernement fédéral face aux réductions de près de 1 milliard de dollars pour les services de garde d'enfants dans le budget 2007 et l'association a fait l'affirmation selon laquelle les crédits d'impôt ne construisent pas un système conçu pour la plupart des familles dans le besoin de soins pour enfants;

ATTENDU QU'il est inacceptable qu'en 2006, le nombre de nouvelles places disponibles dans les centres de garde à l'enfance a diminué de près de moitié par rapport aux augmentations lors de chaque année entre 2001 et 2004;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral doit être instamment prié de prendre des mesures concernant la garde des enfants et de créer des solutions qui pousseront la réduction la pauvreté au Canada; par conséquent,

IL EST RÉSOLU QUE les Jeunes Libéraux de l'Ontario prient le gouvernement fédéral de mettre en place un plan à long terme national de soins à l'enfance tout en travaillant en partenariat avec les provinces; et,

IL EST RÉSOLU QUE les jeunes libéraux de l'Ontario soutiennent une Journée d'action à l'échelle nationale en vue de sensibiliser le public à la réduction de la pauvreté en Ontario et partout au Canada.

E) Politique de Recyclage

Soumis par : Les Jeunes Libéraux d'Ottawa-Vanier

ATTENDU QUE souvent, les appartements n'offrent pas d'accommodements permettant à leurs locataires de recycler et que plusieurs résidents ne recyclent pas, tout simplement parce qu'aucun services adéquats ne leurs sont offert;

ATTENDU QU'il y a souvent très peu de raisons incitant les propriétaires à offrir de tels services, puisqu'il n'existe aucun encadrement légal ou conséquence lorsque aucun service de recyclage n'est offert;

IL EST RÉSOLU QUE le gouvernement provincial attribut des fonds pour aider des municipalités à mettre en place des programmes et des services de recyclage extensifs et faciles d'accès dans les appartements et les autres types de résidences à plusieurs unités, là où aucun n'existe déjà;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE ce programme inclut aussi les appartements et résidences qui possèdent un service de recyclage inadéquat;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE cette campagne constitue un programme pilote qui, par la suite, s'étendrait afin d'inclure d'autres participants tels : les restaurants, les commerces au détail, etc.

F) Politique d'amendement du Code Ontarien des Droits Humains afin d'inclure l'identité et l'expression du genre comme fondements prohibés de discrimination (Provincial)

Soumis par : Ryan Dyck, Jeunes Libéraux Fédéraux D'Ottawa-Centre

ATTENDU QUE les gens transsexuels et transgenres ne possèdent aucune protection explicite de leurs droits humains;

ATTENDU QUE les gens transsexuels et transgenres, sur fondements de leur identité sexuelle et de l'expression de celle-ci, font régulièrement face au harcèlement et à la discrimination lors de l'embauche pour emplois, pour leurs logements, pour leurs services de santé, pour leur éducation et leur accès aux services sociaux;

ATTENDU QUE la Commission Ontarienne des Droits Humains a déclaré qu' « il y a, selon leur opinion, peu de groupes dans notre société d'aujourd'hui qui sont aussi désavantagés et privés de leurs droits que les gens transsexuels et transgenres »;

ATTENDU QUE la Commission Ontarienne des Droits Humains a de plus déclaré que pour les gens transsexuels et transgenres, la « peur et la haine combinées avec l'hostilité envers leur existence sont des questions de droits humains fondamentaux »;

ATTENDU QUE le peuple et le Gouvernement de l'Ontario tiennent au principe fondamental de leur responsabilité « de reconnaître la dignité et la valeur de chaque personne et de pourvoir à chacun des droits et des opportunités égaux sans aucune discrimination »;

ATTENDU QUE l'article 2.1 (g) de la Constitution des Jeunes Libéraux de l'Ontario identifie que promouvoir l'égalité du genre est un objectif que l'association a à cœur;

ATTENDU QUE les Territoires du Nord-Ouest ont établi un précédent au Canada en amendant la section 5(1) de l'Acte des Droits Humains des Territoires du Nord-Ouest en 2004 afin d'inclure la protection contre la discrimination ou contre le harcèlement sur fondements de l'identité du genre; alors,

IL EST RÉSOLU QUE les Jeunes Libéraux de l'Ontario urgent le gouvernement de l'Ontario d'amender le Code Ontarien des Droits Humains afin d'inclure l'identité et l'expression du genre comme fondements prohibés de discrimination pour toutes les causes de cette législation.

Politique d'amendement du Code Ontarien des Droits Humains afin d'inclure l'identité et l'expression du genre comme fondements prohibés de discrimination : Informations Générales

Soumis par : Les Jeunes Libéraux Fédéraux D'Ottawa-Centre

Les personnes transsexuelles et transgenres sont régulièrement victimes de harcèlement et de discrimination dans les collectivités partout en Ontario, et partout au Canada. Ils doivent faire face et la transphobie transmisogynie sur une base quotidienne, ils sont exclus dans les espaces publics et lors qu'ils veulent recevoir des services publics, ils font l'expérience du chômage chronique et / ou ils sont souvent sans-abri, leur familles les rejettent souvent, et ils ont un taux anormalement élevé de suicide. Bref, ils ont besoin de protection explicite contre la discrimination.

La Commission ontarienne des droits de l'identité sexuelle définit comme suit:

L'identité sexuelle d'un individu est liée au sens intrinsèque de soit, en particulier le sentiment d'être un homme ou une femme. L'identité sexuelle ne se conforme pas toujours au sexe assigné à la naissance. Les caractéristiques personnelles qui sont associées à l'identité du genre incluent l'image de soi, l'apparence, l'expression et le comportement physique et biologique, puisqu'ils sont associés au genre.

A la naissance, un enfant se voit attribuer un sexe par un professionnel de la santé, selon l'observation des organes génitaux de l'enfant. La société fait l'hypothèse que, selon cette évaluation médicale, un enfant grandira et exprimera le comportement et l'apparence correspondant au diagnostique fait à la naissance. Toutefois, ce n'est pas toujours le cas. L'identité ressentie par une personne peut différer entièrement ou en partie de celle qui leur a été assignée à la naissance. Les personnes dont le sexe assigné à la naissance n'est pas conforme à leur identité de genre incluent les transsexuels, les transgendéristes, les intersexués et les travestis.

Jusqu'à récemment, l'estimation académique la plus acceptée indique que 1 sur 11900 hommes biologiques sont trans-identifiées, et 1 sur 30400 femmes biologiques sont trans-identifiées.¹ * Plus récemment encore, une nouvelle étude

¹ *Standards of Care for Gender Identity Disorders*, Sixth Version, Harry Benjamin International Gender Dysphoria Association, Inc. (February 2001), 2.

* It was generally believed that this study underestimated prevalence as it reflected only those individuals who had been assessed by gender identity clinics, and did not account for those who remained "in the closet" or transitioned successfully without detection or medical assistance.

menée aux États-Unis - en attente de publication - porte à penser que la prévalence des troubles d'identité sexuelle (TIS) peut être aussi élevée que 1 sur 505 pour les hommes biologiques, et que 1 sur 3347 pour les femmes biologiques.

Dans un passé récent, s'ils étaient protégés, les personnes trans-identifiées étaient protégés en vertu de motifs d'handicap et, plus récemment, de sexe. Il n'existe aucune protection explicite pour les personnes trans dans le Code. En fait, les Territoires du Nord-Ouest sont la seule région au Canada à inclure la protection sur la base de l'identité sexuelle par la voie de sa législation des droits de l'homme. Quelques villes, comme Toronto et Ottawa, ont inclus cette protection dans leurs règlements municipaux. Le député néo-démocrate fédéral Bill Siksay a deux fois présenté un projet de loi à la Chambre des communes proposant un amendement à la Loi sur les droits de l'homme. Le projet de loi C-326, a passé la première lecture en Juin 2006, mais il n'a pas progressé depuis.

De plus, en mars 2007, la députée provinciale néo-démocrate Cheri DiNovo, a présenté un projet de loi privé intitulé « Toby's Law » dans la législature de l'Ontario proposant un amendement au Code des droits. « Toby's Law » a passé en première lecture, mais n'a pas été réintroduit depuis les élections générales d'octobre 2007. À ce jour, aucun représentant du Parti libéral ni au niveau fédéral, ni au niveau provincial, n'a mis en place un tel projet de loi.

En 1998, la Commission des droits de l'homme de la Colombie-Britannique a fait une recommandation à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique sur le Code des droits de l'homme de la Colombie-Britannique, soulignant les « approches inadéquates lorsqu'il est question de ce genre de discrimination sous les catégories existantes [de sexe / genre et handicap] ». En outre, le rapport de 2000 de la Commission canadienne des droits de l'homme intitulé La promotion de l'égalité: Une nouvelle vision, a affirmé que «de laisser la loi telle qu'elle est, c'est refuser de reconnaître la situation des transsexuels et permettre aux enjeux de rester invisibles. . . » Nous recommandons que l'identité sexuelle soit ajoutée à la liste des motifs interdits de discrimination dans la loi.

² Mary Ann Horton, Ph.D., "The Prevalence of SRS Among US Residents," draft submitted for publication to the *International Journal of Transgenderism* (30 March 2006), 6.

G) Amendements à l'Acte sur les Indiens de 1985 (Provincial) Soumis par : Chad Cowie

ATTENDU QUE le Canada et sa législation continue de référer à ceux inclus dans l'Acte sur les Indiens comme des « Indiens selon le sens de l'Acte sur les Indiens » (Chapitre 27, Statues du Canada – 1985);

ATTENDU QUE la majorité de la population indigène est offensée lorsqu'elle est appelée des « Indiens » puisque le terme « Indien » est généralement utilisé afin de désigner les gens qui sont culturellement/ethniquement liés à la nation indienne d'Inde;

ATTENDU QUE nous sommes au 21^e siècle et que le Canada continu d'utiliser un terme colonial et archaïque lorsqu'il fait référence aux premiers habitants de l'Amérique du Nord;

ATTENDU QUE présentement, ceux qui sont élus en tant que Chef et Conseil ne sont pas responsables devant ceux qui les ont élus à leur poste;

ATTENDU QUE les seules gens devant lesquels le Chef et Conseil sont responsables sont le Gouvernement du Canada, plus spécifiquement le Ministre des Affaires Indiennes et ceux inclus dans ce ministère;

ATTENDU QUE cette clause a permis à plusieurs Chefs et Conseils de prendre avantage de ceux qui les ont élus, s'accordant à eux-mêmes et à ceux qu'ils en jugent bon, des bénéfices privilégiés;

IL EST RÉSOLU QUE le Gouvernement Fédéral du Canada rencontre une variété de groupes, leaders et communautés des Premières Nations afin de discuter d'un changement possible de l'appellation du Ministère des Affaires Indiennes et de toutes les législations reliées;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Gouvernement Fédéral du Canada ne prenne pas plus d'un an afin de travailler au changement du nom pour Affaires Indiennes afin d'allouer un temps raisonnable pour discuter de ce qu'est le nom le plus approprié aux yeux de ceux qui sont sujets à l'Acte sur les Indiens (Chapitre 27, Statues du Canada – 1985);

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE lorsqu'un nouveau nom est changé, le Gouvernement Fédéral du Canada a jusqu'à cinq (5) années pour amender/changer tout item qui doit être mis à jour afin de refléter le changement de nom;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Gouvernement Fédéral du Canada apporte un amendement à l'Acte sur les Indiens afin d'enforcer la responsabilité du Chef et du Conseil envers le peuple qui les a élus en poste;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Gouvernement Fédéral du Canada n'apporte un amendement à ces deux items qu'avec le consensus de la population des Premières Nations qui sont sujets à l'Acte sur les Indiens (Chapitre 27, Statues du Canada – 1985).

H) Obésité infantile et chez les jeunes (Provincial)

Soumis Par : Les Jeunes Libéraux de Guelph University

ATTENDU QUE le Canada possède un des taux d'obésité infantile du monde développé les plus élevés, se classant cinquième sur 34 états OECD; et

ATTENDU QU'en mars 2007, le comité non-partisant pour la santé siégeant a produit le rapport « Healthy Weights for Healthy Kids », dans lequel le comité soumet douze recommandations qui adressent la crainte que les enfants d'aujourd'hui seront la première génération pour un certain temps à avoir une santé plus dérisoire et une espérance de vie inférieure à celles de leurs parents; et

ATTENDU QU'une découverte particulièrement alarmante du comité est que les Premières Nations et les enfants et la jeunesse autochtones possèdent un taux d'obésité significativement élevé; et,

ATTENDU QU'en vieillissant, les enfants obèses d'aujourd'hui deviendront les adultes obèses de demain; et

ATTENDU QU'on estime que l'épidémie d'obésité augmentera dramatiquement, ce qui résultera en une amplification du fardeau sur le système de santé et des services sociaux;

IL EST RÉSOLU QUE les Jeunes Libéraux supportent les douze recommandations soumises par le Comité de Santé siégeant; et,

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QU'en plus de supporter le rapport « Healthy Weights for Healthy Kids », les Jeunes Libéraux de l'Ontario recommandent que les Écoles Secondaires de l'Ontario incluent une exigence d'activité physique requise afin que les étudiants puissent graduer d'une école secondaire.

Note : Cette Politique fut avancée par les Jeunes Libéraux de Guelph University en collaboration avec Liz Sandals et l'Hon. Carolyn Bennett.

I) Enfants avec Troubles Envahissants du Développement (TED) et les étudiants de niveau poste-secondaire (Provincial)

Soumis par : Meghan Spilka O'Keefe, Jeunes Libéraux de Guelph University

ATTENDU QUE les troubles envahissants du développement (TED) est un trouble neurologique qui apparaît normalement lors des trois premières années de la vie d'un enfant;

ATTENDU QUE les gens qui ont TED on tendance à avoir de la difficulté à s'associer avec d'autres gens, de la difficulté avec la parole et la communication non verbale ainsi que des intérêts et des habitudes plutôt limités et répétitifs, comme par exemple le tapage des mains ou se bercer;

ATTENDU QUE TED affecte près de 1 enfant sur 165;

ATTENDU QUE le Ministère des Services à l'Enfance et à la Jeunesse de l'Ontario (MSEJO) procure des fonds monétaires pour des services aux familles qui ont des enfants avec TED. Certains de ces services incluent des camps d'été et de vacances de mars;

ATTENDU QU'un partenariat entre MSEJO et le Ministère de la formation des Collèges et des Universités (MFCU) a permis la création du Certificat d'Études Collégial de l'Ontario en Autisme et Sciences du Comportement dans six collèges / associations collégiale de la province;

ATTENDU QUE plus de 100 étudiants ont gradué en 2006 du programme d'Autisme et Sciences du Comportement, et que par 2008-2009, l'objectif d'enrôlement sera d'au moins 200;

ATTENDU QUE les étudiants qui sont à l'école et qui travaille vers leur Certificat en Autisme et Sciences du Comportement ont besoin d'emplois d'été, de préférence dans leur domaine d'étude; et,

ATTENDU QUE l'Ontario a investi plus de \$3.9 millions cette année en camps saisonniers et autres services qui procurent un répit pour les familles qui possèdent un ou des enfants affectés par TED; alors,

IL EST RÉSOLU QU'un second partenariat sera formé entre MSEJO et MFCU afin que les camps d'été pour les enfants atteints par TED et pour les étudiants qui obtiendront leur certificat en Autisme et Sciences du Comportement soit créé;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE cette initiative entre MSEJO et MFCU procurera des bourses pour étudiants travaillant à l'obtention de leur certificat en Autisme et Sciences du Comportement afin qu'ils puissent travailler entant que « moniteurs » pour les « campeurs » avec TED; et,
IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE les familles avec des enfants affectés par TED recevront des bourses pour que ces enfants puissent participer à ces camps d'été.

J) Sensibilisation et réduction des troubles d'anxiété chez les jeunes (Provincial)

Soumis par : Kate Hatcher, Jeunes Libéraux de McMaster

ATTENDU QUE les troubles d'anxiété affectent 12% de la population, causant l'affaiblissement des facultés d'un niveau faible à très élevé. Bien qu'il existe 6 types de troubles d'anxiété, lorsqu'ils sont regroupés, ils représentent la cause la plus commune de maladie mentale;

ATTENDU QUE les troubles d'anxiété sont prévalent chez les femmes, 16%, en comparaison avec les hommes, 9%, mais c'est chez les jeunes que le taux de troubles d'anxiété a le plus significativement augmenté. Entre 1987 et 1994, il y a eu 52% d'augmentation des hospitalisations de jeunes filles sous l'âge de 15 ans avec des troubles d'anxiété, 49% pour les garçons;

ATTENDU QU'une étude pour 1999/2000 a démontré que taux d'hospitalisation pour les jeunes des deux genres entre les âges de 15-24 ans a atteint 8.4 million à travers le pays pour les troubles d'anxiété;

ATTENDU QUE les troubles d'anxiétés son communs et ils ont un impact économique détériorant. Les troubles d'anxiété contribuent à la perte de productivité due autant au temps passé éloigné du travail qu'au chômage. D'autres coûts associés incluent les réclamations aux assurances;

ATTENDU QUE les troubles d'anxiétés peuvent être un fardeau supplémentaire sur notre système de santé dû à l'utilisation accrue des urgences et des premiers soins, ce qui contribue à des coûts de soins de santé significatifs;

ATTENDU QUE les troubles d'anxiété peuvent être traités efficacement dans un environnement communautaire. Ce traitement est nécessaire afin d'accroître la qualité de vie des individus avec des troubles d'anxiétés. Un traitement approprié peut aussi aider à prévenir certains troubles secondaires communs, tels la dépression, l'utilisation de substances et l'abus de celles-ci; alors,

IL EST RÉSOLU QUE les Jeunes Libéraux de l'Ontario s'engagent à créer des réseaux communautaires. Ces réseaux seront la porte par laquelle les experts médicaux et professionnels de la santé des systèmes scolaires pourront recevoir de l'éducation, auront accès à des ressources adéquates, et pourront travailler en collaboration afin de diagnostiquer de façon appropriée ainsi que traiter les jeunes individus avec des troubles d'anxiété; et

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que les JLO encouragent le gouvernement provincial à organiser et à participer à des campagnes de sensibilisation afin de sensibiliser le publique aux troubles d'anxiété chez les jeunes.

K) Don d'organe selon le Consentement de la Première Personne

Soumis par: Jill Roberts, Jeunes Libéraux de McMaster

ATTENDU QUE, il y avait 1650 personnes sur la liste d'attente pour une transplantation d'organe en Ontario en 2007, dont 147 personnes sont décédées. Cela équivaut à une personne tous les trois jours qui meurt durant l'attente d'une greffe;

ATTENDU QUE, bien que le taux d'augmentation de transplantation d'organe a augmenté de 40% de 2003 à 2007, les statistiques de 2006 ont dévoilé que l'Ontario possède un taux de donneurs d'organes inférieur à la moyenne nationale, avec 13 donneurs par millions, comparativement à 14 donneurs par million pour la moyenne nationale.

ATTENDU QUE, actuellement, l'Ontario exige que le don d'organe soit un choix personnel du donneur, cependant, la décision finale revient aux familles, et cela même si une carte de donneur a été signée;

ATTENDU QUE le gouvernement de l'Ontario a approuvé le don après la mort cardiaque; toutefois, dans l'attente pour le consentement de la famille, le nombre d'organes viables obtenues par un tel dons est loin d'être optimal; et,

ATTENDU QUE le gouvernement de l'Ontario a consulté un comité de citoyens en 2007, et il en est ressorti que la priorité des Ontariens est que les désires de l'individu soit respectés lorsqu'il est question de don d'organe; ce même comité a d'autant plus recommandé de ne pas mettre en place un système de consentement présomptif en Ontario; et

ATTENDU QU'une augmentation dans le taux annuel des donneurs en Ontario de 50 (soit de 150 à 200) aboutirait, selon des estimations, à des économies de 3,4 millions de dollars pour la province; par conséquent,

IL EST RÉSOLU QUE les Jeunes Libéraux de l'Ontario demandent au gouvernement de l'Ontario de soutenir une politique de Consentement de la Première Personne de Don d'Organes. Selon le consentement de la première personne, les donneurs continueront à signer une carte de donneur; ainsi, les désires de l'individu seront respectés en ce qui a trait au don d'organe;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le processus actuel de contacter la famille afin d'obtenir le consentement final au don d'organes restera en place; par contre, si la famille ne peut être rejoint, ceci ne devrait pas influencer le délais associé au prélèvement d'organes viables. La famille ne fera de décision que dans l'éventualité qu'une carte de don d'organe n'est pas été signée; et

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE les JLO reconnaissent l'importance de l'éducation afin d'accroître les taux de don d'organes et applaudit les efforts récents du gouvernement de l'Ontario dans ce domaine. En outre, les OYL reconnaissent que le succès de l'initiative du consentement de la première personne dépend fortement de l'éducation afin d'accroître les taux de don, et donc, des initiatives solides du plan de l'éducation et de la publicité devrait s'en suivre.

L) Politique relative à l'amélioration de l'éducation civique (Provincial)

Soumis par: Damien O'Brien, président, Jeunes Libéraux de Brock

ATTENDU QUE dans toute démocratie, un citoyen a des droits et des responsabilités;

ATTENDU QU'il est essentiel que, dans une démocratie, les citoyens soient conscientisés par la voie d'une éducation impartiale afin d'exercer leur droit de vote selon leur bonne conscience;

ATTENDU QUE lorsque tout citoyen choisit de ne pas voter, notre démocratie souffre car leur voix n'a pas été entendue;

ATTENDU QU'il est inacceptable que si peu de place soit accordée, dans le système d'éducation publique, à l'éducation civique, à la démocratie et aux connaissances pratiques de la politique; et,

ATTENDU QU'il y a une grande opportunité, en Ontario, d'amélioration du système d'éducation publique aux niveaux primaire et secondaire avant que ces étudiants n'obtiennent le droit de voter et qu'ils assument cette responsabilité qu'est le droit de vote; par conséquent,

IL EST RÉSOLU QUE les Jeunes Libéraux de l'Ontario demandent au gouvernement de l'Ontario de faire une plus grande place dans le système d'éducation publique pour le civisme et l'éducation civique, tant au niveau du primaire que du secondaire;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE les JLO estiment que les nouvelles méthodes d'enseignement ainsi que les méthodes existantes, y compris les activités parascolaires conçues afin de souligner la valeur de la démocratie, la reconnaissance de la citoyenneté et la connaissance pratique de la politique devraient être utilisées en complément aux méthodes classiques d'enseignement;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE les JLO estiment que le développement et l'enseignement de ce nouveau programme ne doivent aucunement contenir du partisanisme, et donc, un code d'éthique doit être mis en place afin de faire respecter cette impartialité; et

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE les JLO demandent au Gouvernement de l'Ontario de créer un terme de référence afin qu'un organisme soit créé pour superviser la mise en œuvre de cette politique, avec tous les intervenants nécessaires (y compris mais sans s'y limiter, les jeunes de groupes intervenants).

M) Régulations proactives sur la santé (Provincial)

Soumis par: Les Jeunes Libéraux Fédéraux de Mississauga-Erindale et les Jeunes Libéraux Fédéraux d'Oak Ridges - Markham

ATTENDU QUE les enfants d'une province et une nation en sont leur future;

ATTENDU QU'il y a une épidémie croissante de l'obésité au Canada et dans les pays développés du monde et que c'est chez les jeunes que la situation est la plus problématique puisque cette situation commencera à réduire considérablement leur durée de vie;

ATTENDU QUE des enfants en bonne santé constituent une collectivité plus saine;

ATTENDU QUE l'augmentation des coûts dans le système de soins de santé est devenue un lourd fardeau sur les gouvernements; et,

ATTENDU QUE des solutions proactives sont des solutions qui permettent une prévention précoce; et par conséquent,

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral de l'Ontario mettra en place des mesures qui interdiront toutes les ventes de malbouffe dans les écoles secondaires; et,

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QU'il devrait être obligatoire de participer à des cours d'éducation physique et ceci jusqu'à la 11^e année, en plus d'un cours optionnel en dehors des heures régulières de cours pour les élèves de 12^e année et ceux-ci devraient compter pour l'obtention d'un crédit coté « M » afin d'inciter les jeunes à rester actif et en bonne santé pour qu'ils puissent jouir d'une vie plus saine et plus active.

N) Élimination de la publicité commerciale sur SRC (Fédéral)

Soumis par: L'Association des Jeunes Libéraux Fédéraux de Peterborough

ATTENDU QUE la publicité commerciale sur la Société Radio Canada lors de programmes télévisés, de publications en ligne et dans d'autres médias crée le potentiel d'entraver la libre circulation et l'échange d'expression culturelle;

ATTENDU QUE les services de radio de SRC sont actuellement sans publicité;

ATTENDU QUE la British Broadcasting Corporation (BBC) diffuse actuellement des programmes sans aucune publicité commerciale, de sorte qu'elle est « sans influence politique et commerciale et responsable que devant ses téléspectateurs et ses auditeurs » et elle est donc financée par une licence de droit de diffusion mandatée par le gouvernement;

ATTENDU QU'un rapport du Sénat, en 2006, sur les médias canadiens, a recommandé l'élimination de la publicité commerciale sur la SRC; par conséquent,

IL EST RÉSOLU QUE les Jeunes Libéraux de l'Ontario prient le Parti libéral du Canada d'augmenter les financements pour la SRC suffisamment de sorte que la publicité commerciale ne soit plus nécessaire pour le financement grâce à la mise en place d'une redevance de licence de télévision ou autres moyens; et,

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE la Société Radio Canada continuera de diffuser des événements sportifs professionnels tels que la LNH, les Jeux Olympiques et qu'une dérogation permettra la diffusion de publicité commerciale au cours de ces programmes télévisés.

O) Politique sur un Programme d'Aide pour Livres d'Étudiants (PALE) (Fédéral)

Soumis par: Jerad Gallinger, Jeunes Libéraux Fédéraux de Bramalea-Gore-Malton

ATTENDU QUE le coût élevé de l'éducation post-secondaire (EPS) est une barrière à l'entrée pour de nombreux étudiants potentiels;

ATTENDU QUE le coût des livres est une partie importante du coût des EPS;

ATTENDU QUE de nombreux étudiants ne veulent pas acheter les manuels de cours parce qu'ils ne peuvent pas se permettre de le faire;

ATTENDU QUE la réduction des coûts associés aux EPS encouragerait davantage de personnes à poursuivre des études supérieures et,

ATTENDU QUE les étudiants devraient être en mesure de se concentrer sur leurs études sans avoir à travailler de longues heures afin de payer pour leur éducation; par conséquent,

IL EST RÉSOLU QUE les Jeunes Libéraux de l'Ontario prient le Parti libéral du Canada de plaider en faveur de l'introduction d'un Programme d'Aide pour Livres d'Étudiants (PALE), par l'entremise duquel le gouvernement fédéral paierait le coût des livres pour tous les étudiants à temps plein et les étudiants à temps partiel inscrits en première année d'un établissement d'enseignement postsecondaire accrédité.

Programme d'Aide pour Livres d'Étudiants (PALE): Informations générales

Le coût de l'éducation post-secondaire (EPS) au Canada a augmenté de façon spectaculaire au cours des vingt dernières années. Statistique Canada rapporte que les coûts moyens des frais de scolarité dans une université canadienne a augmenté de près de 400 pour cent entre 1988 et 2007. Les coûts associés, y compris le prix des manuels, a également grimpé en flèche, laissant les étudiants et les jeunes diplômés avec un niveau sans précédent de dette.

Des statistiques sur le coût des manuels scolaires sont difficiles à trouver. Toutefois, selon certaines anecdotes, il semble que de nombreux élèves sont incapables de se payer une partie ou la totalité des livres nécessaires à leurs études. Les éditeurs surchargent les étudiants, qui doivent acheter des produits de ces éditeurs afin de réussir leurs cours. Acheter des livres seconde main à prix réduits n'est généralement pas une option: les éditeurs publient de nouvelles versions annuellement ou semestriellement, rendant les versions précédentes plutôt inutiles. Les textes sont souvent accompagnés d'extras tels que des CD interactifs, qui poussent les prix à la hausse mais qui ne sont que rarement utilisés en classe.

Le gouvernement du Canada fournit actuellement un crédit d'impôt pour aider à couvrir le coût des manuels scolaires. Les étudiants à temps plein sont en mesure de réclamer 65 \$ pour chaque mois d'études et les étudiants à temps partiel peuvent demander 20 \$ par mois. (Il convient également de noter que, bien que les livres ne soient pas sujets aux taxes de vente provinciales, ils sont sujets à la taxe fédérale sur les produits et services.)

Il existe trois problèmes principaux avec l'actuel crédit d'impôt sur le revenu:

1. le montant du crédit n'est pas associé à la valeur réelle du coût des manuels scolaires d'un étudiant;
2. Beaucoup, sinon la plupart, des étudiants ne font pas assez d'argent pour payer d'impôt sur le revenu en premier lieu; et
3. un crédit n'aide pas les étudiants à payer pour les manuels scolaires au moment de l'achat.

Les gouvernements provinciaux ont tendance à être hostiles aux tentatives du gouvernement fédéral de s'ingérer dans les questions de juridiction provinciale. Pour cette raison, des mesures visant à geler ou réduire les frais de scolarité varient d'une province à l'autre, et le gouvernement fédéral est extrêmement prudent en ce qui concerne l'implantation d'un programme national potentiel qui adresserait la question des hausses des frais de scolarité.

Cette politique vise à créer un programme pour aider les étudiants au niveau postsecondaire partout au pays à faire face au fardeau financier lié à la poursuite de leurs études supérieures. Le PALE permettrait de répondre aux lacunes du système actuel de crédit d'impôt sur le revenu en payant la totalité des frais de manuels à l'avance. Le fait de ne pas imposer de conditions sur les gouvernements provinciaux (comme dans le cas de la Loi canadienne sur la santé), il est à espérer que cette politique permettrait d'éviter les barrages interjuridictions qui ont, jusqu'à présent, rendu l'implantation de tels programmes impossible.

P) Tournant de taxes pour l'Ontario: Démontrer du vrai leadership pour faire face aux changements climatiques (Provincial)

Soumis par: Joey Montpellier, Jeunes Libéraux de Nickel Belt et Danielle Takacs, Jeunes Libéraux de Brant

ATTENDU QUE de nombreux experts et rapports scientifiques ont établi que les changements climatiques associés à l'homme se produisent en raison de fortes augmentations des émissions de gaz à effet de serre au cours de plusieurs décennies;

ATTENDU QUE ces mêmes experts nous ont mis en garde que si les émissions mondiales de gaz à effet de serre ne sont pas très rapidement stabilisées et réduites d'au moins 20 pour cent au-dessous de ce qu'elles étaient en 1990 d'ici à 2020, il y a un risque élevé de catastrophes naturelles encore plus graves, d'extinction des espèces, de dévastation des cultures vivrières, d'une hausse du niveau de la mer qui forcerait certaines communautés autochtones de l'Arctique à migrer vers d'autres régions et d'une foule d'autres facteurs qui contribueraient à la souffrance humaine;

ATTENDU QU'à chaque année, le coût d'action envers les changements climatiques devient beaucoup plus cher, comme le notait le « Stern Review on the Economics of Climate Change » que l'échec des pays à investir au moins 1% de leur PIB vers des initiatives environnementales risque de diminuer le PIB mondial d'environ 20% comparé à ce qu'il aurait été autrement;

ATTENDU QUE le Parti libéral de l'Ontario s'est engagé lors des Élections Ontariennes de 2007 à réduire les émissions qui causent les changements climatiques de 6% sous les niveaux de 1990 d'ici à 2014, de 15% d'ici 2020 et de 80% d'ici 2050;

ATTENDU QUE de nombreux écologistes et économistes conviennent que, bien que le projet de fermeture de centrales électriques au charbon réduira les émissions, il sera également nécessaire de mettre un réel prix sur le carbone afin d'atteindre les objectifs de réductions d'émissions auxquels notre Premier Ministre de l'Ontario, M. McGuinty, s'est engagé; et,

ATTENDU QUE la Colombie-Britannique et le Québec ont mis en place des taxes sur le carbone qui ont été bien perçues et bien reçues; par conséquent,

IL EST RÉSOLU QUE les Jeunes Libéraux de l'Ontario fassent pression sur le gouvernement de l'Ontario afin qu'il adopte un plan de changements fiscaux à revenu neutre qui placeront de nouvelles taxes sur la consommation d'énergie (mais pas sur l'essence à la pompe), tout en redonnant toutes les recettes résultantes aux revenus et aux réductions d'impôt sur les sociétés, et qui porteront un aide financier supplémentaire pour le secteur manufacturier et un renforcement du support offert aux personnes ayant de faibles revenus, un revenu fixe et à ceux qui vivent dans les régions rurales et du nord de l'Ontario; et,

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que, dans l'éventualité où le Parti libéral du Canada formerait le prochain gouvernement du Canada et mettrait en œuvre un plan fiscale au niveau fédéral, les JLO feraient pression sur le gouvernement libéral de l'Ontario afin qu'il adopte ce plan et qu'il travaille à harmoniser ses politiques environnementales avec celles du Parti Libéral du Canada.

Q) Stratégie Jeunesse du Nord (Provincial)

Soumis par: Joey Montpellier, Jeunes Libéraux de Nickel Belt

ATTENDU QUE les Séries de Recherche du Recensement de 2001 publiées par le Conseil du Nord de 2002 à 2004 a démontré que le Nord de l'Ontario est une région qui subit des transformations importantes;

ATTENDU QUE la croissance économique dans le Nord de l'Ontario a été sensiblement inférieure à la moyenne provinciale depuis les années 1970;

ATTENDU QUE le développement de la main-d'œuvre est considéré comme crucial pour le développement économique par la plupart des personnes dans la région;

ATTENDU QUE le taux de l'exode des jeunes a augmenté considérablement depuis 1996;

ATTENDU QUE, selon les données disponibles, les taux actuels de l'exode des jeunes a diminué depuis 2001, mais ils demeurent extrêmement élevé;

ATTENDU QUE le Nord de l'Ontario représente plus de 88% des terres de l'Ontario, toutefois, il ne représente que 6,5% de la population totale (recensement 2006);

ATTENDU QUE ce pourcentage représente une baisse de 6,9% par rapport à 2001;

ATTENDU QU'une étude démontre que seule une petite partie de l'exode des jeunes n'est pas liée aux questions économiques; par conséquent,

IL EST RÉSOLU QUE le gouvernement libéral provincial attaque agressivement cette question sur deux fronts, soit par la voie de subventions pour l'éducation et par la diversification de l'économie du Nord;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le gouvernement libéral provincial offre d'importantes subventions pour l'éducation des étudiants qui sont prêts et disposés à travailler dans le Nord de l'Ontario pour une période de 5 ans après l'achèvement de leur éducation postsecondaire; et,

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le gouvernement libéral provincial accroît ses investissements pour aider à diversifier l'économie du Nord afin que nos jeunes puissent trouver de l'emploi dans d'autres domaines que les industries basées sur les ressources

R) Politique garantissant une représentation juste et équitale dans le Nord de l'Ontario (Provincial et Fédéral)

Soumis par: Jordan Glass, Jeunes Libéraux de l'Université Laurentienne

ATTENDU QUE le Nord de l'Ontario, en 2006, est passé de onze (11) sièges à dix (10) sièges au parlement fédéral;

ATTENDU QU'en 2004, le Nord de l'Ontario a chuté de onze (11) sièges à dix (10) sièges au parlement provincial;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral actuel a récemment approuvé un projet de loi qui permettra de réduire la part des sièges du Nord de l'Ontario de dix (10) à neuf (9);

ATTENDU QUE la députée fédérale libérale de Sudbury, Diane Marleau, a déjà introduit, mais sans succès, une proposition de loi en veillant à ce que jamais le Nord de l'Ontario n'ait moins de dix (10) sièges à la Chambre des communes; et

ATTENDU QUE le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, a créé un précédent en assurant que le Nord de l'Ontario garde les dix (10) sièges dont il dispose actuellement, plutôt que de diminuer le nombre à neuf (9) au cours de l'élection provinciale de 2007, et ceci malgré une diminution de la population; par conséquent,

IL EST RÉSOLU QUE les Jeunes Libéraux de l'Ontario souscrivent une politique qui fait en sorte que jamais le Nord de l'Ontario auront moins de dix (10) Membres du Parlement (MP) et de dix (10) Membres provinciaux du Parlement de l'Ontario (MPP) en tout temps.

Politiques Fédérales telles qu'adoptées à la Fête Estivale 2007 des JLO

Ces politiques sont considérées pour les soumissions de politiques des JLC SEULEMENT

i) Politique pour mettre fin aux atrocités au Darfour (Fédéral)

Soumis par: Terry Chemij, Jeunes Libéraux Fédéraux d'Etobicoke-Centre

ATTENDU QUE des rapports portent à penser qu'approximativement 400,000 personnes ont été tuées à la suite du conflit au Darfour;

ATTENDU QUE près de 2,5 millions de personnes sont déplacées au Soudan, au Tchad et à la République Centrafricaine dans des camps de réfugiés et dans des camps de personnes déplacées (CPD);

ATTENDU QUE la vie des personnes déplacées dans les camps de réfugiés et CPD est caractérisée par un manque de nécessités de base, par des attaques sporadiques des Janjaweed, et par un manque général de sécurité;

ATTENDU QUE le Programme alimentaire mondial est gravement sous-financé et il est souvent forcé de réduire les rations d'aide;

ATTENDU QUE la violence contre les femmes, y compris les actes d'agression sexuelle et le viol sont couramment utilisés comme une arme de guerre dans les camps et au Darfour;

ATTENDU QUE les troupes de l'Union africaine (UA) sont sous équipées et n'ont pas été en mesure de contrôler la violence, ou de protéger la population du Darfour et des travailleurs humanitaires internationaux; par conséquent,

IL EST RÉSOLU QUE les JLO exhortent le gouvernement canadien de contribuer des militaires et du personnel civil afin de faciliter les politiques opérationnelles essentielles de UNAMID dans le but d'assurer l'efficacité de la mission de maintien de la paix.

ii) Réduction de la TPS pour les produits respectueux de l'environnement (Fédéral)

Soumis par: Jonathan Pinto, Jeunes Libéraux Fédéraux de Peterborough

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a proposé des rabais pouvant aller jusqu'à 2000 \$ sur l'achat de certains véhicules respectueux de l'environnement. Ceci ne prend pas en compte le nombre élevé de Canadiens qui soit ne possèdent pas de voiture ou qui n'en feront pas l'achat dans un avenir rapproché;

ATTENDU QUE de nombreux produits tels, mais non exclusivement, que de nettoyage et des produits de soins personnels, sont des produits que les Canadiens achètent régulièrement et ce sont des produits qui possèdent un effet profondément négatif sur l'environnement;

ATTENDU QUE les produits respectueux de l'environnement sont définies par le ministère de l'Industrie;

ATTENDU QU'une utilisation de produits ménager respectueux de l'environnement sont souvent ignorés en raison d'une méconnaissance de leurs effets bénéfiques, ou d'une impression qu'ils sont plus coûteux que leurs homologues non écologiquement bénéfiques; et

ATTENDU QU'une utilisation de produits ménagers plus respectueux de l'environnement aide directement la santé de la planète tout en rendant la protection de l'environnement une partie quotidienne de la vie des Canadiens; donc,

IL EST RÉSOLU QUE les Jeunes Libéraux de l'Ontario prient instamment le Parti Libéral du Canada et le gouvernement canadien d'éliminer les cinq pour cent de la TPS les produits ménagers respectueux envers l'environnement.

iii) Faire respecter les normes de la pratique pour les entreprises minières canadiennes opérant à l'étranger (Fédéral)

Soumis par: Danielle Tackacs, Jeunes Libéraux de Brant

ATTENDU QUE certaines sociétés minières canadiennes opérant dans les pays situés au sud du globe ont été impliqués dans des situations de violation de l'environnement et des droits de l'homme;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada est actuellement de complaisance avec de simples mesures de base volontaire afin que les sociétés minières respectent certains standards internationaux associés à l'environnement et aux droits de l'homme; et,

ATTENDU QUE l'éducation et les campagnes de sensibilisation des organisations non gouvernementales (ONG) traitant de la question sont en résonance avec la pensée des Canadiens, démontré par les efforts des organismes internationaux de développement tels que Développement et Paix, dont les efforts à ce jour ont accumulé plus de 133,857 signatures de Canadiens exigeant que le gouvernement canadien « refuse le soutien aux sociétés minières qui ne respectent pas les standards internationaux d'environnement et de droits de l'homme, et développe des mécanismes juridiques qui garantissent que les sociétés minières soient tenues responsables de leurs actions dans les pays du sud du globe.»; donc,

IL EST RÉSOLU QUE les Jeunes Libéraux de l'Ontario s'engagent à promouvoir les recommandations du 29 mars.2007 du rapport «Exploitation minière dans les pays en développement et la Responsabilité Sociale » , qui avait suivi une série de quatre tables rondes nationales sur la responsabilité sociale des entreprises, notamment la contribution publique, gouvernementale et d'experts non-gouvernementaux sur la question; et,

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE les JLO fassent pression sur le Parti Libéral du Canada et sur le gouvernement canadien afin qu'il mettent en place des normes corporatives obligatoires de responsabilité sociale que les sociétés minières canadiennes sont tenues de respecter lorsqu'elles opèrent dans les pays du sud du globe.